

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 22, JUIN 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 22 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféï PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **IMPACT DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME SUR LA PRATIQUE CULINAIRE DANS LE GRAND LOME. ----- 12**
HEYOU Assinam Essodéké, IRES-RDEC (Togo)
2. **TRADITIONS ET POUVOIR FEMININ DANS LE ROMAN AFRICAIN FRANCOPHONE : UNE ETUDE COMPAREE DE *SOUS L'ORAGE* ET *L'AVENTURE AMBIGUE* ----- 34**
KONTOGOM Koudougou Frédéric, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
3. **LE ROMAN COMME ESPACE DE SOCIALISATION DE L'ENFANCE : CAS DE *LES SILLONS D'UNE ENDURANCE* DE AROUNA DIABATE ET *CREPUSCULE DES TEMPS ANCIENS* DE NAZI BONI. ----- 51**
ZONOU Zoulcoufouli, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
KOLONGO Djiblrirou, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
KONTOGOM Koudougou Frédéric, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
4. **EXCELLENCE PROFESSIONNELLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 64**
KOUAKOU Koffi Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
5. **À PROPOS DES DIFFICULTÉS DE LA CRITIQUE TOWAÏENNE DE SENHOR : PROLÉGOMÈNES PHILOSOPHIQUES À UNE RÉCONCILIATION ----- 86**
BITANG Adoulou N., Université de Bertoua (Cameroun)
6. **WOMEN AND ENTREPRENEURSHIP EDUCATION IN PEACE ADZO MEDIE'S *HIS ONLY WIFE* ----- 104**
N'DRI Agnan Eugène, INSAAC Abidjan, Côte d'Ivoire
7. **GÉNÉTIQUE ET SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA CONSOLIDATION DU VIVRE-ENSEMBLE ----- 124**
KOFFI Amenan Valérie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
8. **LA CONDITION DE LA FEMME ET L'ECRITURE DU TRAGIQUE : UNE LECTURE DECOLONIALE DE *LA FOLIE ET LA MORT* DE KEN BUGUL ----- 144**
BIKET Josué Vivien, Université de Douala (Cameroun)

9. **YAMOOUSSOUKRO : ESPACES PUBLICS ET ÉCONOMIE CRÉATIVE-- 157**
BISSOU Guikahué Daniel, Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)
10. **LA CULTURE DU NUMÉRIQUE ET LA RÉALISATION DU CONSTAT
NIETZSCHÉEN DE LA MORT DE DIEU ----- 171**
Dr (MC) DAGNOGO Baba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
11. **L'INCLUSION EDUCATIVE A L'ERE DU NUMERIQUE EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE : DEFIS, INNOVATIONS ET PERSPECTIVES
DURABLES ----- 191**
DOSSA Dansou Félix, Bénin
12. **LA MENDICITE DANS LES ÉTATS SAHELIENS : UNE ILLUSTRATION
DES LIMITES DE LA REPRESSION PENALE FACE A UN PHENOMENE
SOCIAL STRUCTUREL ----- 212**
HAROUNA ZAKARI Ibrahim, Université Djibo HAMANI de Tahoua (Niger)
13. **AMENAGEMENTS URBAINS ET INONDATIONS RECURRENTES A
BAMAKO AU MALI : UNE ANALYSE SPATIALE DU PHENOMENE ---- 232**
**Dr DEMBELE Oumar, Centre de Recherche sur le Savoir Local - Point Sud
(Mali)**
Dr OUATTARA Issa, Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales (Mali)
**Dr TOGOLA Seydou A., Centre de Recherche sur le Savoir Local - Point Sud
(Mali)**
**Dr KONE Adama, Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation sur les
Dynamiques Economiques, Environnementales et Sociales (Mali)**
14. **LE ROMAN HOUELLEBECQUIEN OU LE JEU DE LA DOUBLE
TRANSGRESSION : LE CAS DE LA CARTE ET LE TERRITOIRE ET DES
PARTICULES ÉLÉMENTAIRES ----- 249**
KOUADIO Joachim Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
15. **PARCOURS MIGRATOIRES, RETOUR CONTRAINT ET ENGAGEMENT
ASSOCIATIF AU MALI : UNE ANALYSE QUALITATIVE DES
EXPERIENCES DE MIGRANTS DE RETOUR ----- 268**
**BERTHE Kassoum, Ecole Doctorale Droit, Economie, Sciences Sociales, Lettres
et Arts (Mali)**
Pr DICKO Bréma Ely, Université Yambo Ouologuem (Mali)

16. PHONETISCHE KONTRASTE ZWISCHEN DAN UND DEUTSCH UND
IHRE RELEVANZ FÜR DEN FREMDSPRACHENERWERB----- 286
KONE Tchima Rolland, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
KOFFI Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
GUEU Monti Evelyne Michelle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
17. ENTRE INVISIBILITÉ ET RÉSISTANCE : TRAJECTOIRES
D'AUTONOMISATION DES FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP À
KORHOGO (CÔTE D'IVOIRE) ----- 301
KOUASSI Koffi Noël, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte d'Ivoire)
18. DEVELOPPEMENT HOTELIER ET RECOMPOSITION TERRITORIALE :
DYNAMIQUES SPATIALES A KORHOGO, NORD DE LA COTE
D'IVOIRE.----- 325
KOUAKOU Koffi Stanislas, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte
d'Ivoire)
OUATTARA Founignué Robert, Université Peleforo GON COULIBALY(
Côte d'Ivoire)
KOFFI Yéboué Stéphane Koissy, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte
d'Ivoire)
19. EL SIMBOLISMO DE LA CEGUERA EN *EL TÚNEL* E "INFORME SOBRE
CIEGOS" DE ERNESTO SÁBATO ----- 341
PALANGUE Kouassi Abraham, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
20. ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES FACTEURS DE LA MORTALITE
INFANTILE DANS LE CERCLE DE YOROSSO, REGION DE SIKASSO AU
MALI----- 358
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem (Mali)
TIMBINE Malick, Institut des Sciences Humaines (Mali)
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. HOBBS ET L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS AFRICAINS FACE AUX
DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT----- 376
N'GUESSAN Kouadio Louis, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

22. DE L'EXOFICTION A L'AUTOFICTION : ANALYSE DE LA DIVINE
CHANSON ET POURQUOI TU DANSES QUAND TU MARCHES ?
D'ABDOURAHMAN WABERI.----- 395
NYAMAKOU Koffi Henoc, Université de Lomé (Togo)
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
23. AGENTIVITE MASCULINE ET POSTURE FEMININE DANS L'ŒUVRE
ROMANESQUE *LES IMPATIENTES* DE DJAÏLI AMADOU AMAL----- 415
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
D'ALMEIDA Ayélé, Université de Lomé (Togo)
24. LA PRÉDATION DU CAPITALISME, LA LIBÉRATION DE L'HUMANITÉ
ET DE LA NATURE CHEZ MARX ----- 437
DIOMAND Aïkpa Benjamin, Université Péléforo Gbon Coulibaly (Côte
d'Ivoire)
25. INCIDENCES DU CONFLIT ARMÉ EN CASAMANCE SUR
L'ORGANISATION SOCIALE DANS LA COMMUNE DE SANTHIABA
MANJAQUE (RÉGION DE ZIGUINCHOR, SUD-OUEST DU SÉNÉGAL) 454
COLY Roger, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
SECK Henri Marcel, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
MANSALY El Hadji Mamadou, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
26. DU SENS DE L'INTÉRÊT DE L'ÉTAT POUR LA RELIGION CHEZ
NIETZSCHE ----- 474
YEO Sizongui Daniel, Université Alassane OUATTARA (Bouaké, Côte
d'Ivoire)
27. IMPÉRIALISME ET TERRORISME EN AFRIQUE ----- 493
YAHAYA FOUOUNGOU Ibrahim, Université Abdou Moumouni (Niger)
28. TRANSLANGUAGING AS A DIDACTIC CONCEPTUAL MODEL FOR
TEACHING ENGLISH IN MULTILINGUAL CLASSROOMS IN TOGO - 509
TEKPETI Afaïtom, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
Dr SOMÉ GUIÉBRÉ Wen -Yam Esther, ENS/Koudougou (Burkina Faso)
Dr KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)

29. DIRE LA FOLIE PAR LES MOTS, REGARD SUR L'ALTERITE DANS L'ŒUVRE ROMANESQUE *MOAH LE FILS DE LA FOLLE* DE CLEMENT ZONGO ----- 529
DAILA Babou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
30. POUR UNE DÉMYSTIFICATION DES SUBTILITÉS GRAMMATICALES DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN LANGUE FRANÇAISE : UNE APPROCHE DIDACTIQUE----- 544
OUATTARA Lassina, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina Faso)
OUEDRAOGO Salifou, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina Faso)
31. DÉMATÉRIALISATION DES SERVICES ET COMMUNICATION RELATIONNELLE DES MICROFINANCES IVOIRIENNES À L'ÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ----- 567
GBODJÉ Gahoun Brice Aubain, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
32. LA PRODUCTION ANCIENNE DU FER A KANONO (PROVINCE DU SANGUIE/BURKINA FASO) ----- 586
BIRBA Noaga, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)
BADO Sévérin, (Burkina Faso)
OUEDRAOGO Sombéwendin Hubert, Université Faustin Sié SIB (Burkina Faso)
33. DISCOURS ET GOUVERNANCE SECURITAIRE AU BURKINA FASO-- 608
Dr KABORE Anicet Tounwendsida, UCAO-UUT (Togo)
DIABAGATE Abdel Aziz Younous, UCAO-UUB (Burkina-Faso)
34. RESILIENCE ET MOTIVATION INTRINSEQUE DES ELEVES ISSUS DE MILIEUX SOCIALEMENT DEFAVORISES : FACTEUR DE REUSSITE SCOLAIRE PARADOXALE AU TOGO ----- 628
KASSA Raïmou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
AMOUZOU-GLIKPA Amévor, Université de Lomé (Togo)
35. MOBILITÉS URBAINES ET CONTRAINTES D'ACCESSIBILITÉ À VÉLINGARA (SÉNÉGAL) ----- 647
DIALLO Yaya, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
COLY Roger, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

- SY Oumar, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
36. CALIGULA OU LA FIGURE DU CHEF ABSURDE : LES EXCÈS D'UN
POUVOIR SANS LIMITE ----- 670
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
37. COMMUNICATION SOCIALE ET REPOSITIONNEMENT DE LA
MÉDIATION INSTITUTIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE POUR UNE
LÉGITIMATION SOCIALE DURABLE. ----- 684
SILUE Nibé Dramane, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
38. POLÍTICAS PÚBLICAS Y ATENCIÓN A LA DEPENDENCIA EN ESPAÑA
----- 702
SORO Kassoum, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Zanon Yacouba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
39. LE LIEN ENTRE L'ENVIRONNEMENT ET LA DURABILITÉ : UNE
QUESTION DE FINITUDES ----- 720
SORO Fampiémin, École Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
SORO Torna, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (Abidjan, Côte
d'Ivoire)
40. EVALUATION COMPARATIVE DES ACQUIS EN DICTEE DES
APPRENANTS DES ECOLES BILINGUES DE LA REGION DE OUBRI - 741
OUEDRAOGO Yamnékré Marguérite, Université Norbert ZONGO (Burkina
Faso)
LINGANI Oumar, CNRST/INSS (Burkina Faso)
41. AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET CONFLITS FONCIERS À
DANGUIRA DEPARTEMENT D'ALÉPÉ ----- 759
YAPI Assamoi Omer, Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)
42. DE LA SYNTAXE CINÉMATOGRAPHIQUE DANS L'ŒUVRE POÉTIQUE
DE VICTOR HUGO ----- 780
ADJASSOH Christian, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
43. DÉSENCLAVEMENT AUTOROUTIER ET MUTATIONS SPATIALES ET
SOCIO-ÉCONOMIQUES À BOUAKÉ ET SA PÉRIPHÉRIE (CÔTE
D'IVOIRE) ----- 801
SYLLA Makémissa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

- KONATE Trémagan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
FROUMAN Ouattara Bourahima, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
44. LES TROIS FREINS À L'AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES
JEUNES MARAÎCHERS DE TANGHIN-DASSOURI, BURKINA FASO --- 819
OUEDRAOGO Payaïssédé Salfo, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
45. ÉLÈVES DÉPLACÉS INTERNES EN ZONE DE CONFLIT : ENTRE
PROMESSES D'INCLUSION ET RÉALITÉS D'EXCLUSION DANS LES
ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DU BURKINA FASO ----- 839
ZONGO Koudougou, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
ZONGO Kouliga, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
46. LA SACRALISATION DES FIGURES FÉMININES CHEZ SCHOLASTIQUE
MUKASONGA, LEONORA MIANO ET CARMEN FIFAME TOUDONOU :
UN CONTRE-DISOURS A L'IDEOLOGIE FÉMINISTE OCCIDENTALE
----- 858
AGBESSI Akpéné Délalom, Université de Kara (Togo)
GNENGBA Koffi Victoire, Université de Kara (Togo)
47. ÉDUCATION INCLUSIVE AU SECONDAIRE GÉNÉRAL DANS LA
RÉGION DE KARA (TOGO) : PERCEPTIONS DES ÉLÈVES HANDICAPÉS
ET DES ENSEIGNANTS ----- 881
KPANTE Ounone, Université de Lomé (Togo)
DZAMAYOVO Mensan Azadzi, Togo
GNINOUBASSA Edem, Togo
48. DÉPÔT MONOSPÉCIFIQUE À *SENILIA SENILIS* (LINNAEUS, 1758),
FAMILLE *ARCIDAE* DANS LA LAGUNE DJOLOWÉ (MANDJI, GABON) :
TAXONOMIE, TAPHONOMIE ET STRATÉGIES DE COLLECTE ----- 895
MATOUMBA Martial, Institut de Recherche en Sciences humaines (Gabon)
49. L'ALLÉGORISME COMME STRATÉGIE DE COMMUNICATION DE
CRISE ÉCOLOGIQUE DANS LE CHAMP LITTÉRAIRE FRANCOPHONE :
LECTURES ÉCOSÉMIOTIQUE ET STYLISTIQUE DE *PROCÈS DANS LES
ENTRAILLES DE LA TERRE* (2017) DE CAMARA NANGALA ET *LE
PARLEMENT DE L'EAU* (2025) DE WENDY DELORME ----- 917
MONGA Arthur Dénos, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
YRO Timbo Adler Vivien, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

50. LES PRATIQUES MÉTHODOLOGIQUES DES ENSEIGNANTS DE SVT AU GABON À L'ÉPREUVE DU CONTEXTE CONTRAINT : UNE ÉTUDE QUALITATIVE ----- 937

MOUSSAVOU Raymonde, ENS (Gabon)

ENDAZOKOU Astride, (Gabon)

51. COLLABORATION INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INTELLIGENCE HUMAINE, SOURCE DE PERFORMANCE CRÉATIVE POUR LES INFOGRAPHISTES : L'EXEMPLE DE LA CÔTE D'IVOIRE ----- 963

N'TAYE Adjé Blaise, Institut des Sciences et Techniques de la Communication, Côte d'Ivoire

YOBOUE Kouamé Wiliam, Institut des Sciences et Techniques de la Communication (Côte d'Ivoire)

AHOUMAN Zahoua Roland, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire, (Côte d'Ivoire)

COMMUNICATION SOCIALE ET REPOSITIONNEMENT DE LA MÉDIATION INSTITUTIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE POUR UNE LÉGITIMATION SOCIALE DURABLE.

SILUE Nibé Dramane
Université Alassane OUATTARA
Bouaké (Côte d'Ivoire)
nibedramane@yahoo.fr

Résumé : Cette étude analyse le repositionnement de la médiation institutionnelle en Côte d'Ivoire. Elle interroge le rôle de la communication sociale dans la légitimation durable du Médiateur de la République. Le cadre théorique mobilise l'agir communicationnel de Habermas et la pédagogie dialogique de Freire. La méthodologie combine une approche qualitative et quantitative. Les résultats montrent que, bien que connue, l'institution est jugée inutile par les citoyens. La communication est perçue comme inefficace et unilatérale. Il est donc nécessaire de privilégier une approche de Communication pour le Changement Social et Comportemental (CCSC), fondée sur l'écoute, la co-construction et le dialogue participatif.

Mots-clés : communication sociale, repositionnement, médiation institutionnelle, Médiature de la République, légitimation sociale, durable.

Abstract: This study analyzes the repositioning of institutional mediation in Côte d'Ivoire. It examines the role of social communication in the sustainable legitimization of the Ombudsman of the Republic. The theoretical framework draws on Habermas's concept of communicative action and Freire's dialogical pedagogy. The methodology combines qualitative and quantitative approaches. The results show that, although the institution is well known, it is considered useless by citizens. Communication is perceived as ineffective and one-sided. It is therefore necessary to implement a Communication for Social and Behavioral Change (CSBC) approach, based on listening, co-construction, and participatory dialogue.

Keywords: social communication, repositioning, institutional mediation, Ombudsman of the Republic, social legitimation, sustainable.

Introduction

L'Afrique de l'Ouest connaît une vague de démocratisation dans les années 90, caractérisée par la fin des régimes des partis uniques et l'adoption du

multipartisme. Cette nouvelle donne politique a permis la création d'institutions dont la mission est de renforcer la transparence, le dialogue entre les citoyens et les organes de l'État. Parmi ces institutions, l'on compte la Médiature de la République, inspirée du modèle français et dirigée par les médiateurs de la République⁶². Selon Benjamin Boumakani (1999, p307), « les États ayant créé ces nouveaux outils de dialogue social avaient pour ambition d'instaurer la démocratie administrative qui est, en fait, le prolongement de la démocratie politique. ». En clair, tout comme la démocratie politique par laquelle le citoyen a une exigence de redevabilité vis-à-vis de ses représentants, il s'agit pour ces États d'étendre à l'administration, les principes de participation et de contrôle citoyen. En Côte d'Ivoire, la médiation institutionnelle, depuis la création de l'organe en charge de sa gestion, est orientée vers la gestion d'éventuels conflits entre les populations et l'administration publique. Plus concrètement, il s'agit pour l'institution en charge, de servir d'observatoire de la vie administrative, politique, économique et sociale du pays d'autant plus que « sa création semble être guidée par le désir de consolider les bases de l'unité nationale » (Wayarga Coulibaly, 2020, p.3). On comprend clairement que le rôle du Médiateur de la République est de pacifier les rapports entre l'administration et les citoyens et de veiller à la cohésion nationale. Toutefois, en dépit de cette volonté sociale et politique et bien que l'institution du Médiateur de la République soit connue, elle semble être éloignée des citoyens. En cause, ses actions de communication semblent purement informatives. Or, en l'état actuel, il faut inciter les populations à intégrer cet outil de dialogue social au cœur de leurs pratiques quotidiennes.

Pour y arriver, il convient de se demander comment la communication sociale, comprise comme l'ensemble des interactions entre les individus visant à influencer le comportement et à faciliter le lien social, peut-elle permettre de repositionner la médiation institutionnelle en Côte d'Ivoire pour une légitimation sociale durable ? Notre postulat est que le constat d'une institution budgétivore trouve son fondement

⁶² Le médiateur de la République est une institution indépendante chargée du règlement à l'amiable des litiges entre les citoyens et l'administration publique.

dans la stratégie de communication déployée par l’Institution pour faire partie du quotidien des citoyens. Cette stratégie semble faire un focus sur la visibilité du Médiateur de la République au détriment de l’accessibilité des services de la Médiation aux citoyens. En mobilisant l’agir communicationnel de Jürgen Habermas et la pédagogie dialogique de Paulo Freire au plan théorique et en combinant les approches qualitative et quantitative au plan méthodologique, cette réflexion a pour ambition de relever l’importance de la Communication pour le Changement Social et Comportemental (CCSC) comme moyen de co-construction de sens pour repositionner la médiation institutionnelle auprès des populations et lui garantir une légitimité durable.

Ainsi, ce travail, après avoir précisé les cadres théorique et méthodologique, veillera à relever la perception de l’utilité de la Médiation de la République. Ensuite, il s’intéressera à l’évaluation de la communication de l’institution et enfin, il proposera une approche de médiation institutionnelle plus inclusive pour son repositionnement.

1. Approche théorique et méthodologique de l’étude

1.1. Approche théorique

L’étude de la réflexion sur la communication et la légitimation de la médiation institutionnelle invite à comprendre le fonctionnement de la médiation institutionnelle en tant que processus et relever le mécanisme de son rapprochement aux citoyens. Pour ce faire, nous avons convoqué la théorie de l’agir communicationnel de Jürgen Habermas et la théorie de l’interaction communautaire et de l’éducation de Paulo Freire.

- La théorie de l’Agir communicationnel

Jürgen Habermas présente l’agir communicationnel comme un ensemble d’interactions par lesquelles les individus utilisent la parole pour parvenir à une entente et à la coordination de leurs actions plutôt que pour manipuler ou imposer leur point de vue (Nicolas Tenaillon, 2025). Il précise que ce n’est pas « l’acte de

parole en lui-même, mais l'interaction sociale qui permet, au moyen d'une expression langagière employée à des fins d'entente, de coordonner les intentions de ceux qui participent à une action. » (Jürgen Habermas, 2014.). Cette posture habermassienne suppose que la communication doit être motivée par la recherche de consensus entre les individus. Le but dans cette perspective est de dialoguer honnêtement pour parvenir à un accord partagé. En clair, l'agir communicationnel est le fondement du jeu démocratique. Dans le cadre de notre réflexion, cette conception est importante pour comprendre le fondement de la médiation institutionnelle dont le rôle est d'instaurer un dialogue inclusif et consensuel. De façon pratique, cela signifie que l'institution du Médiateur de la République ne doit pas imposer une solution, mais faciliter un espace de communication où administration et citoyens peuvent dialoguer et parvenir à un compromis.

- La théorie de l'interaction communautaire et de l'éducation

Pour Paulo Freire, le but de la communication doit être la prise de conscience définie comme un dialogue libre qui donne la primauté à l'identité culturelle, à la confiance et à l'engagement. Elle repose sur un véritable échange entre éducateurs et éduqués au point où les rôles des uns et des autres sont interchangeables (Dramane Nibé Silué, 2024, p248.). La communication doit donner un sens d'approbation aux participants à travers le partage des expériences et de leur rappel. Dans ce cas, l'éducation met au centre la communication comme à la fois une des bases qui soutiennent l'agencement théorique de Freire et un des fils conducteurs qui en constitue la démarche pour apporter une impulsion au changement social par les acteurs sociaux eux-mêmes. Toute pratique éducative doit prendre en compte ce que éducateurs et éduqués savent et générer des expériences communes car en définitive, « personne ne sait tout, ni personne n'ignore tout, personne n'éduque personne, personne n'éduque seul, les hommes s'éduquent entres eux par la médiation du monde » (Paulo Freire, 1973, p.31). De cette position freirienne, la médiation institutionnelle devient un outil de conscientisation par lequel les citoyens comprennent leurs droits et s'approprient ce moyen de dialogue social. Ainsi, les

solutions issues de ces rencontres et discussions auront un caractère consensuel et de fait, leur assureront une durabilité dans la mise en œuvre. Par ailleurs, en les impliquant dans le processus de médiation institutionnelle, l'institution peut se rapprocher des populations et alors, renforcer sa légitimité.

1.2. Cadrage méthodologique

L'analyse de la perception de la Médiateur de la République par les citoyens repose sur des approches à la fois qualitative et quantitative. Au plan qualitatif, l'approche a eu pour objectif de comprendre les pratiques de médiation et la perception des citoyens sur son recours. Dans ce cadre, nous avons effectué une recherche documentaire. À cet effet, plusieurs documents (rapports annuels du Médiateur, textes légaux, communiqués, publications, articles et livres qui traitent de la problématique de la médiation et de la communication), ont été consultés. Cette enquête exploratoire a été enrichie par des entretiens semi-directifs avec des acteurs institutionnels et des citoyens ayant eu recours ou pas à la médiation institutionnelle. En plus, nous avons été en immersion d'une action grand public du médiateur de la République, en prenant part à une séance de campagne de sensibilisation sur la prévention et la gestion des conflits. Les données recueillies dans l'étude qualitative ont fait l'objet d'une analyse thématique qui a consisté à repérer les éléments de légitimation, de participation et de consensus autour de la pratique de médiation. Au niveau quantitatif, il a été question de mesurer les niveaux de satisfaction du recours aux services du Médiateur de la République et d'évaluer la communication de l'institution notamment sa notoriété et la propension des citoyens à la saisir. Dans cette optique, à travers un questionnaire, nous avons interrogé 100 personnes du 1^{er} au 22 avril 2026. Cet échantillon est constitué à partir d'une méthode non-probabiliste précisément sur l'échantillonnage raisonné. Cette technique comme l'indique le Grand Dictionnaire des Terminologies (Académie des Sciences commerciales, 1979) « se traduit sur le terrain par l'application de certaines règles de sélection des personnes interrogées. On s'attache à ce que la répartition des critères descriptifs de cet échantillon soit identique à celle de la population totale étudiée. ». Ainsi, les

enquêtés ont été sélectionnés sur la base de leur expérience de saisine du médiateur, de leur probable exposition aux messages de l'institution et de leur niveau d'instruction. Les résultats obtenus de cette approche ont été traités à partir d'analyse statistiques descriptives qui ont permis de mettre en exergue le profil sociodémographique des enquêtés et de relever le niveau de saisine en rapport avec la perception des citoyens. Les données collectées ont permis d'obtenir plusieurs résultats.

2. Résultats et interprétation des données

Les informations collectées ont permis de mener l'analyse autour de trois points majeurs à savoir le profil sociodémographique des enquêtés, la connaissance et la perception de l'Institution puis l'efficacité de la communication de la Médiature de la République.

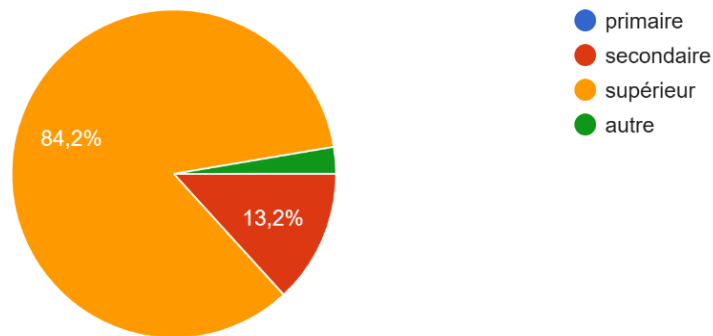
2.1. Le profil sociodémographique des enquêtés.

Le profil sociodémographique des enquêtés a concerné d'abord le niveau d'éducation des répondants.

- Niveau d'éducation

À ce niveau, il ressort de notre investigation que l'ensemble des enquêtés ont un niveau d'éducation allant du secondaire au supérieur avec une dominance nette du niveau supérieur à 84,2% des interviewés. À côté de ces taux, l'on note une quasi absence du niveau primaire.

Figure 1 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction



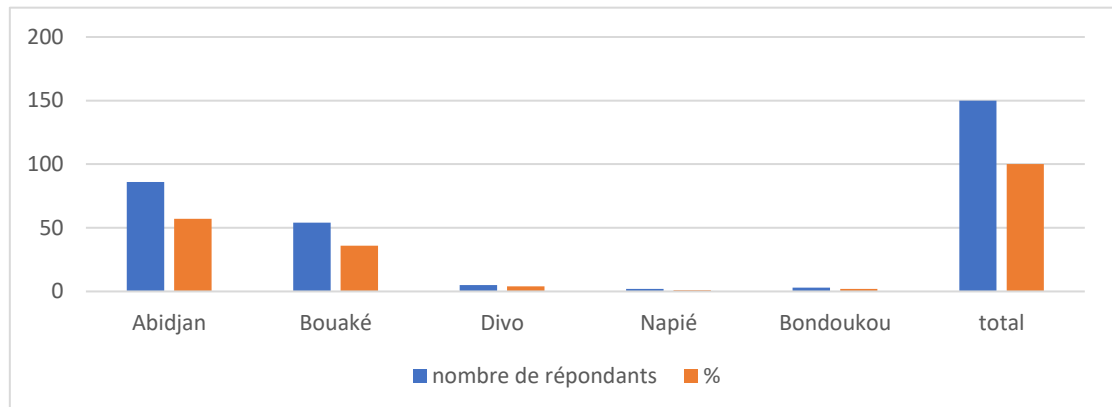
Source : notre enquête, 2026

Ce déséquilibre entre le pic du niveau supérieur et l'absence du niveau primaire montre que ce sont des personnes potentiellement instruites qui s'intéressent à l'Institution et donc à l'information institutionnelle. Le volet autre est présent avec un taux de 2,6% d'interviewés. Ce pourcentage concerne essentiellement des personnes qui sont sans niveau d'instruction scolaire ou académique mais qui savent néanmoins lire et écrire avec un intérêt à l'information institutionnelle. Ce taux, bien que moins significatif, traduit également l'accès des personnes tous niveaux d'instruction confondus, à Internet qui reste une source d'information. En plus du niveau d'instruction, l'enquête a mis l'accent sur la dispersion géographique des interviewés.

- Répartition des enquêtés selon la zone géographique

Les données sur le lieu d'habitation des personnes interrogées révèlent une dispersion significative dans les principales villes du pays. Le district d'Abidjan qui est une ville cosmopolite représente le lieu d'habitation de 57% des répondants. Cette proportion est suivie de celle de Bouaké à 36%. Les autres villes que sont Bondoukou à l'Est du pays, Napié au Nord du pays et Divo au Sud-ouest du pays, montrent une dispersion des enquêtés.

Figure2 : Répartition des enquêtés selon le lieu de résidence



Source : notre enquête, 2026

Cette diversité géographique, nonobstant sa non-représentativité due à la taille réduite de l'échantillon, permet de garantir une pluralité de perception sur les actions du médiateur de la République à travers l'ensemble du territoire national. Par ailleurs, cette dispersion de l'échantillon permet d'évaluer le degré de connaissance de la Médiature dans différentes parties du pays.

En somme, le profil de l'enquêté révèle un citoyen instruit qui a accès à l'information institutionnelle. Après avoir défini le profil, l'enquête s'est attelée à évaluer le degré de connaissance et la perception de la Médiature de la République par les interviewés.

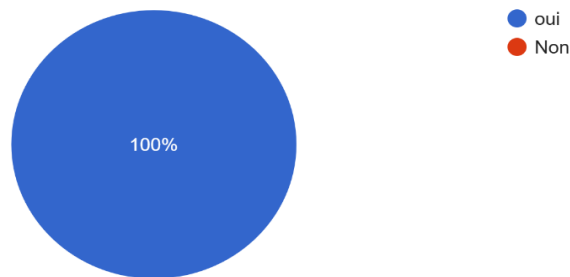
2.2. La connaissance et la perception de l'utilité de l'Institution

La connaissance et la perception de la Médiature constituent le point de départ de l'évaluation des actions de médiation institutionnelle. En clair, il faut connaître l'institution pour se faire une opinion plus ou moins exacte d'elle. Pour ce faire, il a été question d'évaluer d'abord, la notoriété de la Médiature de la République.

- Connaissance de la Médiature

À la question « avez-vous déjà entendu parler du Médiateur de la République ? », le résultat est sans appel. La quasi-totalité, soit 100% des enquêtés ont répondu par l'affirmative.

Figure 3 : Taux de notoriété du Médiateur de la République



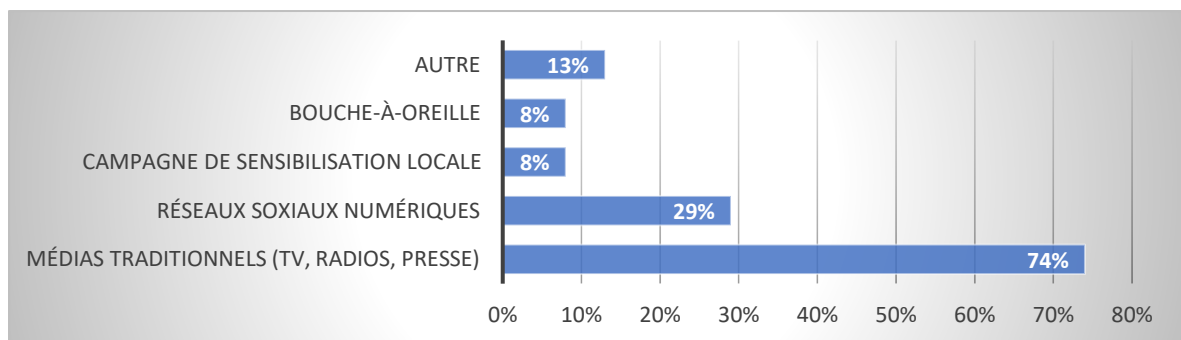
Source : notre enquête, 2026

Cette notoriété absolue est à mettre au compte non seulement du profil des enquêtés qui sont des personnes instruites ayant accès à internet mais encore au moyen d'accès à l'information sur les actions du médiateur de la République.

- Les canaux d'information sur le Médiateur de la République

Le canal d'information dominant reste les médias traditionnels (télévision, radio et presse écrite) qui concentrent 74 % des réponses. Les réseaux sociaux arrivent en deuxième position avec 29%, suivis des campagnes de sensibilisation locales et du bouche-à-oreille (8 % chacun) comme indiqué dans la figure 4.

Figure 4 : Canaux d'information sur le Médiateur de la République



Source : notre enquête, 2026

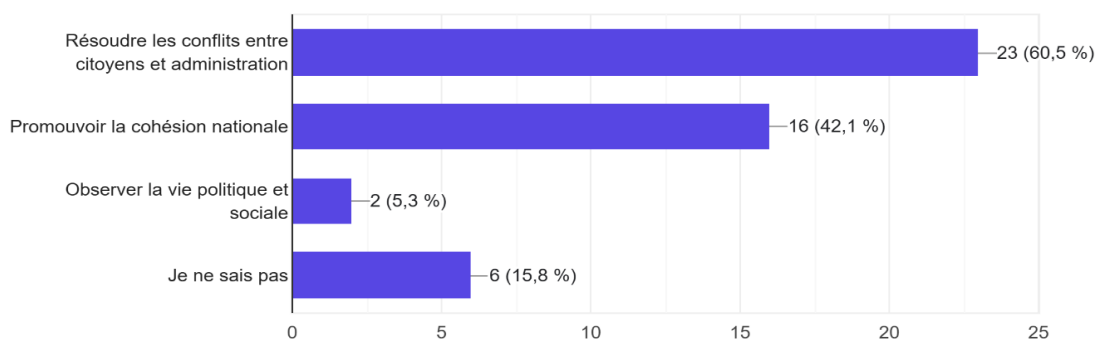
Cette hiérarchie des canaux met en exergue une exposition des enquêtés aux médias classiques que sont la télévision, la radio et la presse écrite. Ces résultats obtenus soulignent une communication encore fortement institutionnelle et descendante de la Médiature, admettant une faible rétroaction. Ce qui est peu adapté

aux pratiques numériques des jeunes générations. S'il est vrai que les enquêtés connaissent tous l'existence de l'institution, il est tout aussi important de savoir ce qu'ils connaissent de ses missions.

- Connaissance des missions du Médiateur de la République

Sur le rôle principal du Médiateur de la République à la figure 7, une majorité relative des répondants (60,5 %) identifie correctement la mission principale du Médiateur, à savoir résoudre les conflits entre les citoyens et l'administration.

Figure 5 : taux de connaissance des différents rôles du Médiateur de la République



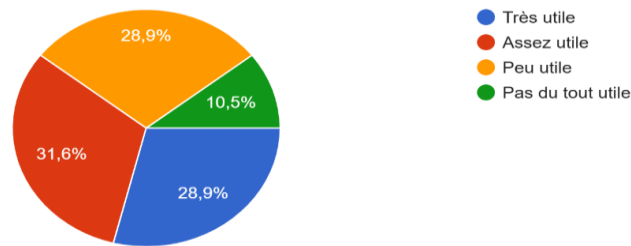
Source : notre enquête, 2026

Toutefois, 42,1 % l'associent à la promotion de la cohésion nationale et 5,3% à l'observation de la vie politique et sociale. Ce sont des missions certes connexes, mais qui révèlent une certaine confusion sémantique autour des prérogatives réelles de l'institution. Plus préoccupant, 15,8 % des enquêtés déclarent ne pas savoir quel est son rôle, ce qui signale un déficit de compréhension persistant, même chez des personnes instruites et informées.

- Utilité du médiateur de la République

Concernant l'utilité du médiateur de la République pour les citoyens ordinaires, 60,5 % (28,9 % « très utile » et 31,6 % « assez utile ») des répondants estiment que l'institution est utile. Cependant, 39,4 % (soit 28,9% et 10,5%) la jugent peu ou pas du tout utile comme indiqué dans la figure ci-dessous.

Figure 6 : Perception de l'utilité de la Médiature pour les citoyens



Source : notre enquête, 2026

Cette proportion non négligeable (39,4%) suggère une déconnexion entre les missions officielles de l'institution et les réalités vécues par les populations. Cet écart se confirme plus fortement avec les résultats de l'analyse thématique faite à partir des entretiens.

Tableau I : répartition des thèmes abordés lors des entretiens.

Thèmes	Occurrences	Fréquences
Communication	29	33%
Nation	25	28%
Politique	15	17%
Organisation	9	10%
Liberté	6	7%
Conflit	5	5%
TOTAL	89	100%

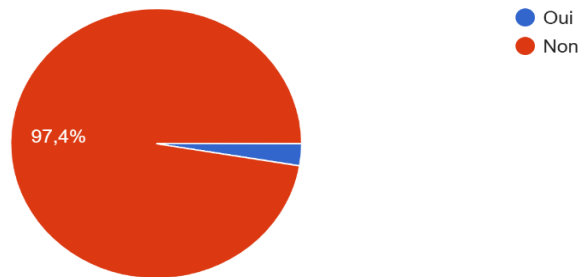
Source : notre enquête, 2026

Comme on peut le constater dans ce tableau, six thèmes émergent, dominés par la Communication (33%) et la Nation (28%), qui concentrent à eux seuls 61% des occurrences. La prédominance de la communication révèle un déficit structurel de visibilité de l'institution. Le thème « Nation » traduit une aspiration à ancrer la Médiature dans une mission de cohésion nationale et de proximité des populations.

- **Recours aux services du Médiateur de la République**

A la lecture de la figure suivante, 97,4 % des enquêtés n'ont jamais eu recours aux services de la Médiature de la République contre seulement 2,6% qui l'ont déjà sollicitée.

Figure 7 : Taux de recours aux services du Médiateur de la République



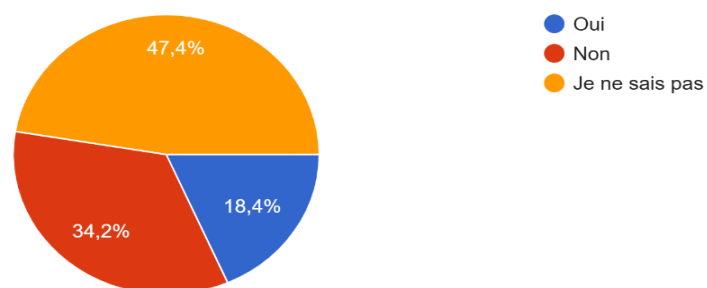
Source : notre enquête, 2026

Ce taux quasi-absolu d'inexpérience directe traduit non seulement une distance physique ou procédurale avec l'institution, mais également une méconnaissance des modalités pratiques de saisine.

- **Accessibilité de la Médiature aux citoyens**

Enfin, sur la question de l'accessibilité, 47,4 % des répondants disent ne pas savoir si la Médiature est accessible à tous, tandis que 34,2 % estiment qu'elle ne l'est pas. En cumulant ces différents scores, l'on obtient 81,6%. Ce taux montre sans ambiguïté que les enquêtés ont une perception limitée des services de l'institution. Ce qui explique son caractère d'éloignement de la population.

Figure 8 : Perception de l'accessibilité de la Médiature



Source : notre enquête, 2026

Par contre 18,4 % affirment qu'elle est accessible à tous. Ce faible taux perçu d'accessibilité renforce profondément l'idée de la capacité réelle de l'institution à toucher les citoyens les plus vulnérables, notamment ceux situés hors des grandes métropoles.

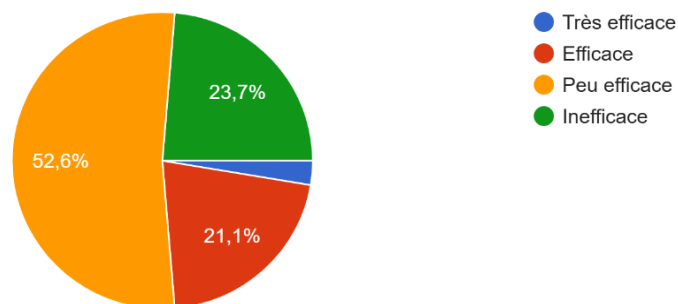
2.3. La communication et la visibilité

La communication et la visibilité ont constitué le troisième axe de cette enquête. Il a été question d'évaluer l'efficacité de la communication de la Médiation de la République par les enquêtés et de connaître leurs attentes en matière de visibilité sur l'institution.

- Efficacité de la communication du Médiateur de la République

Les données sur l'efficacité de la communication de l'institution auprès des populations, à la figure 9, révèlent que 52,6 % la qualifient de peu efficace et 23,7 % d'inefficace. Cumulés, ces appréciations négatives dominent avec 76,3 % des répondants, contre seulement 21,1 % qui la trouvent efficace et une part infime (moins de 3 %) qui la jugent très efficace.

Figure 9 : Évaluation de la communication de la Médiation



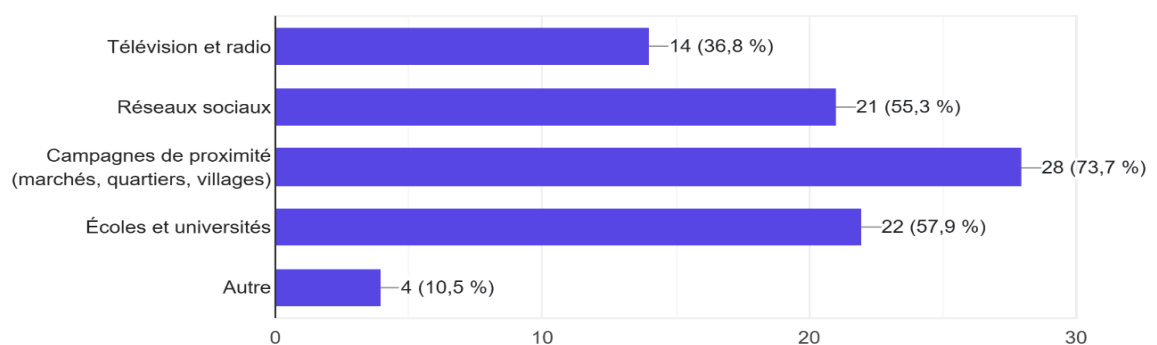
Source : notre enquête, 2026

Ce verdict sans appel interpelle directement sur la capacité de l'institution à se faire connaître et à générer une adhésion populaire. Face à ce constat, les interviewés ont été invités à proposer les moyens de communication qui devraient être renforcés pour améliorer la communication et permettre une meilleure visibilité.

- Moyens de communication à renforcer

Sur la question, les personnes interrogées mettent l'accent sur la communication de proximité. Avec un score de 73,7 %, elles citent les campagnes de proximité dans les marchés, quartiers et villages comme le canal à privilégier en priorité. Les écoles et universités arrivent en deuxième position (57,9 %), suivies des réseaux sociaux (55,3 %) et de la télévision et radio (36,8 %).

Figure 10 : Moyens de communication à renforcer selon les enquêtés



Source : notre enquête, 2026

Ces résultats confirment la thèse de l'éloignement de l'institution de ses usagers. Pour ce faire, elle devrait se rapprocher d'eux en se délestant d'une communication moins formelle et moins informative. Elle doit privilégier une communication de proximité, plus empathique et plus participative. Ces résultats montrent l'importance de la communication de proximité comme moyen de renforcer la confiance de l'institution auprès des citoyens. C'est un moyen de légitimation sociale qui implique une organisation plus proche de ses administrés.

3. Discussion

L'analyse et l'interprétation des résultats sur la nécessité de repositionnement de la Médiature de la République amène une réflexion profonde sur la légitimité des institutions en Afrique et particulièrement les institutions de médiation. En Côte d'Ivoire, le constat d'un éloignement de la médiation institutionnelle de ses bénéficiaires est, de notre point de vue, à rechercher dans le déficit de légitimité

sociale de l'institution et d'une communication institutionnelle descendante, orientée sur les objectifs stratégiques de l'institution que sur les besoins réels des populations. Sur cette base, nous optons pour le déploiement d'une approche CCSC plus inclusive fondée sur la proximité.

3.1. Le déficit de légitimité sociale de la Médiation institutionnelle en Côte d'Ivoire.

En Côte d'Ivoire, en dépit de sa grande notoriété au sein des populations, la Médiature de la République manque de légitimité auprès des populations pour qui elle est créée. En effet, la légitimité formelle octroyée par les textes constitutionnels, ne garantit pas automatiquement la confiance des citoyens si l'institution est perçue comme éloignée ou inféodée au pouvoir politique (Francis Akindès, 2023). Dans ce sens, Ndiaye Seynabou et Touré Khalil (2022) soulignent, que la légitimité d'une institution publique ne découle pas seulement de sa création légale, mais de sa capacité à produire des effets concrets et perceptibles dans la vie quotidienne des citoyens. Pour cela, cette légitimité doit se construire dans la durée, à travers des interactions intimes répétées, des résultats tangibles et une communication adaptée aux réalités des populations. Les données de la présente enquête confirment cette position. En effet, avec 97,4 % des répondants n'ayant jamais eu recours aux services du Médiateur et 39,4 % jugeant l'institution peu ou pas utile, il apparaît clairement que la Médiature n'a pas encore réussi à s'imposer comme un acteur incontournable de la régulation sociale. La prédominance des médias classiques (74 %) comme principaux canaux d'information sur la Médiature, confirme une logique de diffusion descendante et formelle, peu propice à la participation citoyenne. Dès lors, la communication institutionnelle ne saurait se limiter à une logique de visibilité, mais doit également viser à instaurer une dynamique d'engagement et d'appropriation.

3.2. Une communication institutionnelle fortement descendante

Pour Habermas, la communication institutionnelle ne doit pas être un acte d'imposition ou de manipulation, mais un espace de recherche du consensus, fondé sur l'entente mutuelle et la coordination des actions. Or, 76,3 % des enquêtés qualifient la communication de la Médiature de peu efficace ou inefficace, dénonçant

implicitement une logique unilatérale où l'institution parle sans véritablement écouter. Par ailleurs, bien que les médias traditionnels aient été le principal vecteur de notoriété, 73,7 % des enquêtés identifient les campagnes de proximité comme le moyen principal de communication à renforcer. Ce paradoxe apparent entre le canal ayant permis la notoriété et celui plébiscité pour l'avenir, démontre une transformation profonde des attentes communicationnelles. Kouyaté Boubacar (2023) observe, dans ses travaux sur la communication institutionnelle en Afrique de l'Ouest, que les populations des grandes agglomérations africaines développent une forme de méfiance institutionnelle envers les communications médiatisées des institutions publiques, perçues comme distantes et peu incarnées. Cette méfiance les conduit à valoriser davantage les interactions directes, les preuves concrètes d'action et les témoignages de pairs. Le fait que 28,9 % des enquêtés estiment que la Médiature ne met l'accent ni sur la visibilité, ni sur l'accessibilité, corrobore l'idée d'une communication institutionnelle à sens unique dont l'impact n'est pas ressenti. Ce constat correspond à ce que décrit Habermas sous le concept de l'agir stratégique. Contrairement à l'agir communicationnel qui prône le consensus par le dialogue, l'agir stratégique ou encore l'agir instrumental met l'accent sur les buts à atteindre souvent en utilisant la propagande, la manipulation. Pour pallier ce fait, elle doit faire sa mue pour descendre de sa « tour d'ivoire » et se rapprocher davantage de la population.

3.3. De la nécessité d'une approche de médiation institutionnelle plus inclusive

La médiation institutionnelle, pour être véritablement inclusive, doit dépasser une logique verticale où l'institution impose ses messages. Paulo Freire (1973) rappelle que la communication est avant tout un acte de dialogue, où chacun est reconnu comme sujet capable de penser et de transformer sa réalité. Dans cette perspective, l'institution ne doit pas seulement informer, mais créer des espaces de participation active. L'approche freirienne fondée sur la conscientisation, permet aux individus de prendre conscience de leurs conditions et de leur pouvoir d'agir. Ainsi, la médiation institutionnelle devient un processus d'émancipation, et non de simple

transmission. Elle suppose une écoute réelle des publics, valorisant leurs savoirs et leurs expériences. Contrairement à une forme de communication que Freire qualifie de « bancaire »⁶³ dans laquelle on dépose des savoirs dans des esprits passifs, une médiation institutionnelle basée sur le dialogue favorise la co-construction des significations et des décisions. Elle s'inscrit dans une logique de transformation sociale, fidèle à l'idéal freirien d'une société plus démocratique et participative. In fine, pour un meilleur repositionnement et une légitimation durable dans l'esprit des bénéficiaires, la médiation institutionnelle doit conscientiser par l'Agir communicationnel. En clair, l'institution en charge de la médiation doit instaurer un dialogue authentique avec les usagers, fondé sur l'écoute de leurs attentes réelles et la recherche d'une compréhension mutuelle, plutôt que sur la seule diffusion descendante de ses objectifs institutionnels.

Conclusion

L'étude sur la médiation institutionnelle en Côte d'Ivoire montre que sa légitimité sociale reste faible malgré une notoriété élevée. Sur le plan théorique, l'agir communicationnel de Habermas souligne l'importance du consensus, tandis que Freire insiste sur la conscientisation et la participation citoyenne. Ces approches convergent vers une communication horizontale et inclusive. Méthodologiquement, l'enquête a combiné une analyse qualitative et quantitative. Les résultats révèlent que s'il est vrai que les populations connaissent l'institution, il est tout aussi vrai que la majorité n'y a jamais eu recours du fait de sa perception d'inutilité et d'éloignement. Ces constats ouvrent des perspectives claires notamment renforcer la communication de proximité, développer l'usage des réseaux sociaux pour toucher les jeunes générations et instaurer des espaces de dialogue participatif. Une stratégie de

⁶³ La communication bancaire est une métaphore utilisée par Paulo Freire pour comparer l'approche pédagogique traditionnelle à une opération de dépôt bancaire. Dans cette métaphore, l'enseignant est le déposant. Il détient le savoir absolu. L'apprenant, comme un compte bancaire, est perçue comme un réceptacle vide à remplir. Quant au savoir, il constitue dans ce cas, le dépôt qu'on transfère d'un esprit à un autre sans discernement.

Communication pour le Changement Social et Comportemental (CCSC) fondée sur l'écoute et la co-construction, apparaît comme la voie privilégiée pour repositionner la Médiature et lui garantir une légitimité durable.

Bibliographie

- Académie des Sciences commerciales, 1979, *Le Grand Dictionnaire des Terminologies*, Paris, Hachette.
- AKINDÈS Francis, 2013, *Les transitions démocratiques à l'épreuve des crises de légitimité*, Paris, Éditions Karthala.
- BOUMAKANI Benjamin, 1999, « Les médiateurs de la République en Afrique Noire francophone : Sénégal, Gabon et Burkina-Faso », *Revue internationale de droit comparé*, 51, p. 307-329.
- FREIRE Paulo, 1973, *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero.
- HABERMAS Jürgen, 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.
- KAMARA, Abdoulaye & DIALLO, Mamadou, 2024, « Les médiateurs de la République en Afrique francophone : entre légitimité formelle et légitimation sociale », *Revue africaine de droit public et de science politique*, 12, p.45-78.
- KOUYATÉ Boubacar, 2023, « Communication institutionnelle et défiance populaire en Afrique de l'Ouest : enjeux et stratégies de repositionnement », *Cahiers de communication sociale*, 8, p.112-134.
- NDIAYE Seynabou et TOURÉ Khalil, 2022, « Légitimité et efficacité des institutions de médiation en Afrique subsaharienne : une analyse comparative », *Politique africaine*, 165, p.89-115.
- SILUÉ Nibé Dramane, 2022, « Déterminants communicationnels dans la pratique du poro chez les Senoufos de Korhogo », *Rel@com, Revue des Sciences Humaines et Sociales*, 5, p.160-172.